

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 2 décembre 2019 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Marc-André Routhier, René Breton, Roger Cyr, Mmes Andréa Gosselin, Cindy Grenier sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 novembre 2019.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du directeur des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Assurance collective -Délégation de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds pour demande de soumissions.
13. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil et déclaration des intérêts pécuniaires des personnes liées.
14. Renouvellement adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches 2019-2020.
15. Fermeture du bureau municipal – période des Fêtes.
16. Transfert des postes budgétaires de l'année 2019.
17. Formation offerte par ADMQ - l'accès à l'information et la protection des données personnelles en contexte municipal.
18. Tableau d'affichage extérieur.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Entente services aux sinistrés- Croix -Rouge Canadienne pour la période du 1er mars 2020 au 28 février 2021.
20. Adoption du budget de l'entente intermunicipale incendie 2020.

TRANSPORT

21. Adoption du règlement numéro 362 relatif à l'occupation du domaine public de la municipalité.
22. TECQ 2014 -2018-Programation des travaux.
23. Demande d'aide financière au programme RIRL -Segments #15(Route Townline, rang 6) et # 30(Route 216 Ouest).
24. Demande d'aide financière au programme RIRL-Segment #14-route des Chutes.
25. Réparation majeure de la déneigeuse pour les trottoirs.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

26. Dépôt du rapport de l'OMH portant sur le budget révisé pour l'année 2019.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

27. Vente aux enchères -Terrains rue des Prés nord et rue Dion -Fermeture de la période.

HYGIÈNE DU MILIEU

28. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.

LOISIRS ET CULTURE

29. Journée régionale d'échanges sur les camps de jour-date à confirmer.
30. Demande au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations-projet de construction d'un centre communautaire et culturel-modification en lien avec la bibliothèque.
31. Appel de projets FDT-MRC des Appalaches - demande pour le projet de lumières au site patrimonial.
32. Appel de projets FDT-MRC des Appalaches - demande pour le projet d'un module de jeux au site patrimonial.
33. Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique-projet d'installation de jeux d'eau -date limite : 21 février 2020.
34. Programme carrière été 2020 – demande de 3 emplois pour le terrain de jeux.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 250-12-19 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 28 OCTOBRE 2019

- 251-12-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 4 NOVEMBRE 2019

- 252-12-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

- 253-12-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS

:

Adm. gén. :	33 397.53\$
Incendie :	6 211.37
Sécurité :	2 434.78
Voirie :	24 470.62
Hygiène du milieu :	10 017.86
Santé et bien-être :	
Urbanisme :	14 134.84
Loisirs :	3 901.23
Salaires :	11 723.90

TOTAL	106 292.13\$
-------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

254-12-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance pour le mois.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

M. Chabot fait un bref rapport de la MRC.

RAPPORT DES CONSEILLERS

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le maire fait le rapport des travaux publics réalisés au cours du mois de novembre et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ASSURANCE COLLECTIVE - DÉLÉGATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds désire offrir à son personnel un programme d'avantages sociaux via une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région des Appalaches;

CONSIDÉRANT QU'un appel de soumission doit être lancé en vue d'une mise en vigueur d'un contrat annuel prévu pour débiter le 1er février 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un cahier des charges a été élaboré par le cabinet ASQ Consultants en avantages sociaux, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités régionales de la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a proposé d'agir au nom de toutes les municipalités participantes pour le processus de la demande de soumission et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du Code municipal du Québec permettant respectivement aux municipalités de conclure une entente pour notamment contracter des assurances et, de déléguer tout pouvoir nécessaire à l'exécution de l'entente;

Il est EN CONSÉQUENCE proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par MME Andréa Gosselin;

255-12-19

Et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande des soumissions pour l'obtention d'un contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire, d'acceptée par le délégataire., ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions qui auront été déposées.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL ET DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES PERSONNES LIÉES

Tel que prévu à l'article 358 de la Loi sur les élections et référendums municipaux ; les trois élus suivants remettent leur déclaration de mise à jour à la directrice générale :

Monsieur Philippe Chabot
Monsieur Roger Cyr
Monsieur René Breton

RENOUVELLEMENT ADHÉSION À TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Patrimoine participera pour 50% des frais de l'adhésion 2019-2020 à Tourisme Chaudière-Appalaches ;

256-12-19

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son adhésion 2019-2020 auprès de Tourisme Chaudière-Appalaches au coût de 339.18\$ taxes incluses.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES

257-12-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc- André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

TRANSFERT DES POSTES BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2019

Afin de respecter l'article 6.1 du règlement numéro 270, soit de combler une variation budgétaire de l'année en cours ;

258-12-19 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE les appropriations de comptes budgétaires selon le tableau remis aux membres du conseil soient autorisées.

FORMATION OFFERTE PAR ADMQ - L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES EN CONTEXTE MUNICIPAL

259-12-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Cindy Gosselin soit autorisée à suivre la formation « Accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal : Trucs et astuces pour mieux s'y retrouver » dispensée le 19 février 2020 à St-Ferdinand au coût non membre de 461 \$ plus les taxes.

QUE les frais de déplacement inhérents à cette formation lui soient remboursés.

TABLEAU D'AFFICHAGE EXTÉRIEUR

Ce point sera discuté ultérieurement

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS- CROIX -ROUGE CANADIENNE POUR LA PÉRIODE DU 1ER MARS 2020 AU 28 FÉVRIER 2021

260-12-19 Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne en s'engageant à verser une contribution annuelle de 170 \$ pour la période de mars 2020 à février 2021

ADOPTION DU BUDGET DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE INCENDIE 2020

261-12-19 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget du service incendie au montant total de 208, 189 \$ soit adopté et que les quotes-parts respectives des municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton soient chargées selon les dépenses réelles de 2020.

QUE des frais d'administration de 2 % leur soient chargés lors du rapport final en fonction du montant de leur quote-part à verser.

TRANSPORT

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 362 RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ

262-12-19 Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 362 relatif à l'occupation du domaine public de la municipalité soit adopté et il l'est.

TECQ 2014 -2018- PROGRAMMATION DE TRAVAUX

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution de Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

263-12-2019

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixées à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme 2014 à 2018 inclusivement);
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME RIRL SEGMENT 15 (ROUTE TOWNLINE ET RANG 6), ET SEGMENT 30 (ROUTE 216 OUEST)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des

Appalaches a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux.

264-12-19

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

***DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME RIRL -
SEGMENT 14-ROUTE DES CHUTES***

ATTENDU QUE l'estimation des coûts préparée par SNC Lavalin Inc le 5 avril 2019 prévoit du décohésionnement du pavage existant sur une section de la route des Chutes dont il y a eu déjà des travaux de réfection il y a quelques années ;

265-12-19

Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds conserve la planification initiale des travaux prévus à l'estimation des coûts.

***RÉPARATION MAJEURE DE LA DÉNEIGEUSE POUR LES
TROTTOIRS***

266-12-19

Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 15,000\$ soit pris à même la réserve financière non affectée de la municipalité pour couvrir les dépenses en lien avec la réparation de la déneigeuse des trottoirs Trackless.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

***DÉPÔT DU RAPPORT DE L'OMH PORTANT SUR LE BUDGET
RÉVISÉ POUR L'ANNÉE 2019***

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES -TERRAINS RUE DES PRÉS NORD ET RUE DION -FERMETURE DE LA PÉRIODE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds n'a reçu aucune offre d'achat pour les trois (3) terrains disponibles sur la rue des Prés Nord et un terrain de la rue Dion ;

267-12-19

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ordonne que la période de vente aux enchères soit fermée.

HYGIÈNE DU MILIEU

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2018

LOISIRS ET CULTURE

JOURNÉE RÉGIONALE D'ÉCHANGES SUR LES CAMPS DE JOUR-DATE À CONFIRMER

268-12-19

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Cindy Gosselin soit autorisée à participer à la Journée régionale d'échanges sur les camps de jour- 2^e Édition au coût de 15 \$

QUE les frais de déplacement inhérents à cette formation lui soient remboursés.

DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS-PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL-MODIFICATION EN LIEN AVEC LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a pris connaissance du guide sur les règles et normes du ministère de la Culture et des Communications ;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution remplace celle adoptée le 3 juin 2019 portant le numéro 136-06-19;

269-12-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité dépose une demande au MCC dans le cadre de son programme Aide aux immobilisations pour le projet de construction d'un centre communautaire et culturel ;

Que la municipalité mandate madame Cindy Gosselin ou madame Sonia Tardif à assurer le suivi de la demande auprès du ministère ;

Que la municipalité s'engage à ouvrir la bibliothèque municipale pour un minimum de 11 heures par semaine une fois que le projet de construction de la bibliothèque sera terminé.

Que la municipalité assume tous les frais de fonctionnement de la bibliothèque municipale une fois que le projet de construction de la bibliothèque sera terminé.

***APPEL DE PROJETS AU FDT-MRC DES APPALACHES-
DEMANDE POUR LE PROJET DE LUMIÈRES AU SITE
PATRIMONIAL***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer un projet à caractère structurant pour améliorer le milieu de vie tel que défini dans le Fonds de développement de la MRC des Appalaches 2019;

270-12-19

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds de développement de la MRC des Appalaches 2019 pour le projet de lumières au site patrimonial.

QUE notre municipalité s'engage à contribuer financièrement au projet selon les critères établis par le programme.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Cindy Gosselin chargé de projet / secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente de service pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***APPEL DE PROJETS-FDT-MRC DES APPALACHES-DEMANDE
POUR LE PROJET D'UN MODULE DE JEUX AU SITE
PATRIMONIAL***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer un projet à caractère structurant pour améliorer le milieu de vie tel que défini dans le Fonds de développement de la MRC des Appalaches 2019;

271-12-19

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds de développement de la MRC des Appalaches 2019 pour le projet d'un module de jeux au site patrimonial.

QUE notre municipalité s'engage à contribuer financièrement au projet selon les critères établis par le programme.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Cindy Gosselin, chargée de projet / secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente de service pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE-PROJET D'INSTALLATION DE JEUX
D'EAU - DATE LIMITE : 21 FÉVRIER 2020***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique d'ici le 21 février 2020;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une réponse positive de la part de la Commission scolaire des Appalaches en ce qui concerne la cession de la parcelle de terrain lot # 4 910 350 leur appartenant pour y ériger des jeux d'eau;

272-12-19

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-

Jacques-de-Leeds mandate un arpenteur afin d'obtenir un plan d'arpentage en version .DWG pour obtenir des niveaux sur le terrain et y prévoir les équipements.

PROGRAMME CARRIÈRE ÉTÉ 2020 – DEMANDE DE 3 EMPLOIS POUR LE TERRAIN DE JEUX

273-12-19

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à une demande auprès d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2020 pour trois emplois comme moniteur pour le camp de jour— 8 semaines.

QUE M. Philippe Chabot, maire et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale/secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette demande.

DIVERS

LEVÉE LA SÉANCE

274-12-19

Proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h45.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale /
secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière